

Délibération n°2018-01-21

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	74
Pouvoirs	15
Votants	89

L'an deux mille dix-huit, le 22 février à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 12 février 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Saint-Angel.

Jean-Pierre Bodeveix est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Christophe Arfeuillère	à	Jean-Pierre Guitard	Jean-Marc Bodin	à	Gérard Vinsot
Eric Bossaert	à	Philippe Roche	Eric Cheminade	à	Valérie Serrurier
Philippe Exposito	à	Marilou Padilla-Ratelade	Fabienne Garnerin	à	Véronique Bénazet
Annie Gonzales	à	Nathalie Delcouderc-Juillard	Dominique Miermont	à	Serge Guillaume
Laurence Monteil	à	Martine Pannetier	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Daniel Poigneau	à	Maryse Badia	Marie-Hélène Pommier	à	Jean-Paul Bourre
Marc Ranvier	à	Jean Bilotta	Jean-Pierre Saugeras	à	Philippe Brugère
Jean-Michel Taudin	à	Dominique Guillaume			

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette), Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich), Daniel Caraminot (René Lacroix), Didier Péneloux (Gérard Loches), Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen).

- **Élus absents et non-représentés :**

Robert Bredèche, Christine Da Fonseca, Sandra Delibit, Marc Fournand, Pierre Fournet, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Catherine Lartigaut, Cécile Martin, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Jérôme Valade.

Désignation de deux élus pour siéger à l'Office de Commerce et d'artisanat Annule et remplace n°2018-01-05

Le président rappelle que l'office de commerce et d'artisanat de Haute-Corrèze Communauté est une association ayant pour principal objet la promotion du commerce local par la mise en place d'actions de promotion et d'animation. Elle permet également de mettre en lien les activités commerciales et artisanales, les partenaires institutionnels et les besoins du territoire.

La communauté de communes soutient financièrement cette association par le biais de la mise en place d'une convention d'objectifs signée jusqu'en 2019.

Initialement ce sont 5 élus communautaires qui avaient été désignés pour siéger au conseil d'administration de l'Office de Commerce et d'Artisanat :

- Françoise Béziat,
- Jean-Pierre Saugeras,
- Christophe Arfeuillère,
- Philippe Roche,
- Aurélie Gibouret-Lambert.

Afin d'assurer une meilleure représentativité du territoire, nous avons demandé à l'Office de Commerce d'augmenter le nombre d'élus communautaires siégeant au sein de leur conseil d'administration. Lors de l'Assemblée Générale annuelle en date du 7 mars 2017, l'Office de Commerce et d'Artisanat a modifié ses statuts afin que le nombre de représentants de Haute-Corrèze Communauté au conseil d'administration soit porté à 7.

Il convient donc de désigner deux élus supplémentaires pour représenter Haute-Corrèze Communauté.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉSIGNE** Nathalie Delcouderc-Juillard et Jean Stöhr en tant que représentants supplémentaires de Haute-Corrèze Communauté pour siéger à l'Office de Commerce et d'Artisanat de Haute-Corrèze.

A l'unanimité	
Votants	89
Pour	89
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Saint-Angel, le 22 février 2018

Le président,
Pierre Chevalier

